

# Ville de Cerny

## Essonne

### Présentation brève et synthétique du budget 2024 de la commune

Le budget primitif 2024 (BP) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'année. Ce budget, voté le 11 avril 2024 par le Conseil municipal, a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 28 mars 2024 aux conseillers municipaux. Il est consultable sur le site de la ville.

Le vote du budget autorise Madame le Maire à effectuer les opérations qui y sont inscrites, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget.

La section de fonctionnement (I) a pour finalité la gestion des affaires courantes, alors que la section d'investissement (II) a vocation à préparer l'avenir.

#### I. La section de fonctionnement

Elle regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions)
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (produits des services, dotations de l'État, impôts et taxes, ainsi que des amortissements, des reprises éventuelles sur provisions et des atténuations de charges).

### VUE D'ENSEMBLE

RECETTES		BP 2024
Atténuation charges (rembours.)	O13	20 000,00 €
Produits des services	70	306 161,00 €
Impôts et taxes	73	2 720 161,00 €
Dotations	74	381 007,00 €
Autres produits	75	18 400,00 €
<b>Recettes de gestion courantes</b>		<b>3 445 729,00 €</b>
Produits financiers	76	10,00 €
Produits Exceptionnels	77	0,00 €
Reprise sur amortissements et provisions	78	0,00 €
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 445 739,00 €</b>
Recettes d'ordre	042	6 536,50 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>3 452 275,50 €</b>

Solde d'exécution de l'exercice précédent	R002	643 567,94 €
---	------	--------------

<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>4 095 843,44 €</b>
--	--	-----------------------

DÉPENSES		BP 2024
Charges générales	O11	1 172 559,38 €
Charges de personnel	O12	1 623 950,00 €
Atténuation de produits	O14	57 396,00 €
Autres charges	65	192 654,00 €
<b>Dépenses de gestion courantes</b>		<b>3 046 559,38 €</b>
Charges financières (intérêts)	66	20 742,29 €
Charges Exceptionnelles	67	500,00 €
Provisions semi-budgétaires	68	500,00 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 068 301,67 €</b>
Virement à la section d'investissement	023	940 000,00 €
Dotations aux amortissements	042	87 541,77 €
Autres opérations d'ordre	042	0,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 095 843,44 €</b>

Résultat reporté	D002	
------------------	------	--

<b>TOTAL GENERAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>4 095 843,44 €</b>
--	--	-----------------------

**Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement  
s'équilibrent à hauteur de 4 095 843,44 € (excédent de l'exercice précédent inclus)**

- ❖ **Globalement, une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 226 000 € est prévue (+ 7,95 %)**

Les charges générales sont prévues à la hausse de 9,70 % et les charges de personnel à hauteur de 6,56 %

**1. Parmi les charges à caractère général, si les achats et variations de stocks sont estimés à la baisse de 19 000 €, les dépenses prévisionnelles relatives aux services extérieurs progressent de 123 000€**

Cette prévision d'augmentation s'explique par la volonté municipale de :

- recourir au Centre interdépartemental de gestion pour une mission de conseils juridiques non statutaires
- faire passer la balayeuse 3 fois par an (au lieu de 2)
- louer un véhicule supplémentaire pour le service technique
- reprendre l'étanchéité des toitures de l'église, du gymnase et du restaurant scolaire
- refaire les peintures sur les pilastres de l'église
- faire faire l'entretien des trottoirs
- d'assurer la maintenance des poteaux incendie et des défibrillateurs
- changer la motorisation du portail de l'école maternelle
- remplacer une caméra de vidéoprotection
- mettre en place des ateliers dans le cadre des « jardins partagés »

Par ailleurs, il a été tenu compte :

- des frais de transport supplémentaires engendrés par les sorties, séjours, et activités autorisés par l'accueil de loisirs et le club ados ; les séances piscine mises en place en maternelle et les sorties en élémentaire)
- de l'augmentation des frais induits par les services mutualisés avec la CCVE
- des frais dorénavant facturés à la commune, relatifs à la collecte et au traitement des déchets, ramassés sur le territoire par les services techniques

**2. Les dépenses relatives au personnel sont prévues à la hausse (+100 000€)**

Cette prévision d'augmentation s'explique par la volonté municipale de :

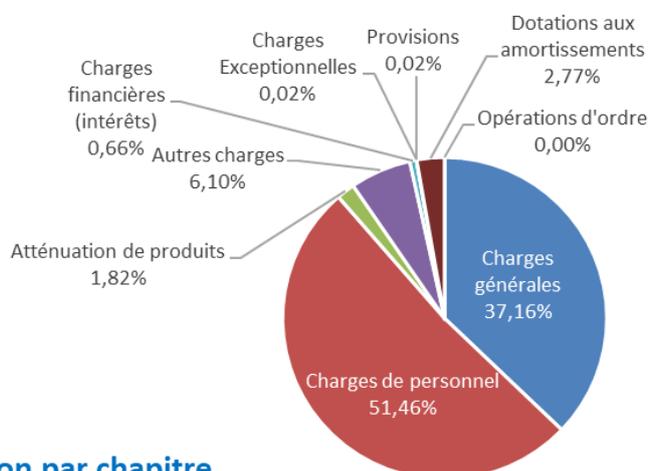
- recruter un directeur des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> septembre
- renforcer le service administratif par 1 ETP
- verser une prime du pouvoir d'achat aux agents
- recruter des vacataires à l'accueil de loisirs

Par ailleurs, il a été tenu compte du financement d'un contrat aidé à l'école maternelle, sur 12 mois.

**3. Une variation de + 22 000 € des autres charges est également inscrite au BP 2024**

Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation de la participation au SIARCE au titre des eaux pluviales
- Des amendes à verser dans le cadre de 3 affaires portées devant le Tribunal administratif pour lesquelles la commune a été condamnée aux dépens
- Le provisionnement de charges exceptionnelles



**Répartition par chapitre  
des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2024**

❖ **Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées en diminution de 4,09 %**

**1. Au niveau des produits des services**

Il n'est pas prévu d'augmenter les tarifs des repas, des accueils périscolaires ou extrascolaires, ni des concessions du cimetière.

**2. Au niveau des dotations**

Les dotations versées par la CAF en ce qui concerne le fonctionnement des accueils de loisirs et les dotations de l'Etat en lien avec la délivrance des titres sécurisés sont estimées à la baisse.

**3. Au niveau des produits des impôts et taxes**

Il n'est pas prévu d'augmenter les taux d'imposition.

Les taux d'imposition sont fixés au taux de 2023 :

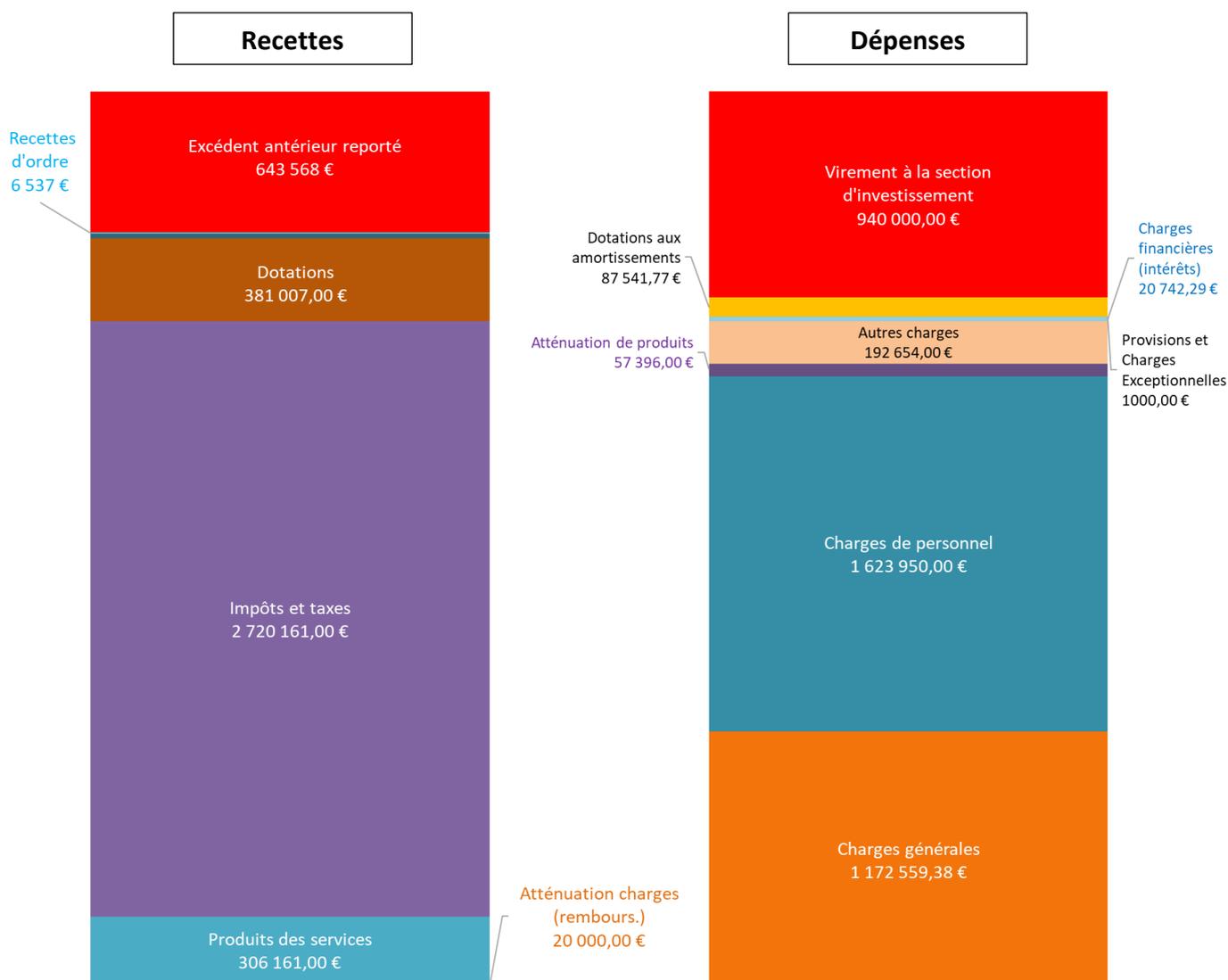
- Taxe foncière bâti : 36,26 %
- Taxe foncière non bâti : 59,79 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,60 %

**4. Au niveau des autres produits**

Une diminution de ces produits est inscrite au BP 2024, puisque, n'ont pas été repris :

- une régularisation de loyers intervenue en 2023
- des produits et des atténuations de charges exceptionnels perçus en 2023

❖ **L'équilibre des recettes et des dépenses de la section de fonctionnement**



## II. La section d'investissement

Elle comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette, les études d'investissement et les dépenses d'équipement de la collectivité (acquisitions et travaux en cours...)
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve également l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

### VUE D'ENSEMBLE

RECETTES		REPRIS + BP2024
Subventions d'investissement	13	552 045,87 €
Emprunts et dettes	16	
<b>Recettes d'équipement</b>		<b>552 045,87 €</b>
Dotations, fonds divers et réserves	10	117 500,00 €
Excédent de fonctionnement	1068	0,00 €
Vente patrimoine	O24	235 000,00 €
<b>Recettes financières</b>		<b>352 500,00 €</b>
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>904 545,87 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	021	940 000,00 €
Amortissements des immobilisations	040	87 541,77 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	041	45 393,10 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 977 480,74 €</b>

<b>Solde d'exécution de l'exercice précédent R001</b>		55 487,68 €
---	--	-------------

<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>		<b>2 032 968,42 €</b>
---	--	-----------------------

DÉPENSES		REPRIS + BP 2024
Immobilisations incorporelles	20	144 723,30 €
Immobilisations corporelles	21	158 693,53 €
Immobilisations en cours	23	1 236 802,99 €
<b>Dépenses d'équipement</b>		<b>1 540 219,82 €</b>
Emprunts et dettes assimilées	16	438 472,00 €
Participations et créances rattachées	26	2 347,00 €
Dépenses imprévues	020	
<b>Dépenses financières</b>		<b>440 819,00 €</b>
<b>DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 981 038,82 €</b>
Opérations de transferts entre sections	040	6 536,50 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	041	45 393,10 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>51 929,60 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 032 968,42 €</b>

<b>Solde d'exécution de l'exercice précédent D001</b>		
---	--	--

<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>		<b>2 032 968,42 €</b>
---	--	-----------------------

**Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à hauteur de 2 032 968,42 € (excédent de l'exercice précédent inclus)**

#### ❖ Parmi les dépenses d'équipement, ont été prévues en 2024 :

**Pour 144 723,30 €**

- La poursuite de l'étude de faisabilité de l'école élémentaire
- Les études relatives aux travaux d'enfouissement à Montmirault et Avenue d'Arpajon
- Des diagnostics (lavoir Saint-Pierre/gloriette/bassin du parc de la mairie)
- Des études pour l'aménagement du jardin du presbytère et des abords du bassin du parc
- Une étude de faisabilité pour la sécurisation de la RD.56 à Orgemont
- L'installation de la wifi et du téléphone dans l'aile de la mairie

**Pour 158 693,53 €**

- Une participation aux travaux :
  - prévus au centre de secours
  - d'aménagements d'itinéraires cyclables
- L'acquisition d'une parcelle près de la mairie et de parcelles en alignement de la RD.191
- Le remplacement d'une pompe à chaleur en mairie
- L'acquisition de matériel technique (souffleur, débroussailleuse)
- L'installation de panneaux de signalétique dans le parc de la mairie
- L'acquisition d'un système de visioconférence
- La poursuite de l'équipement mobilier de l'espace Jean-Salis
- L'acquisition de bancs et d'un abri de jardins pour l'école maternelle
- Le financement d'une citerne de stockage d'eau
- La pose d'anti-pinces doigts à l'accueil de loisirs
- L'acquisition de défibrillateurs et de radars pédagogiques
- L'investissement dans de nouvelles dalles pour la protection du sol de gymnase

- La restauration des vitraux et des tableaux du chemin de croix de l'église
- La création d'une passerelle sur le rû
- La restauration du lavoir de la Ruelle St-Pierre
- Une participation à des travaux d'aménagement de sécurité pour la traversée de la RD.191
- La création d'un terrain de pétanque
- La pose d'un interphone sur le portail de l'accueil de loisirs
- L'enfouissement des réseaux à Montmirault
- L'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs Avenue Arpajon
- Le financement des derniers travaux de l'aile de la mairie

**Pour 1 236 802,99€**

### ❖ Parmi les dépenses financières 2024

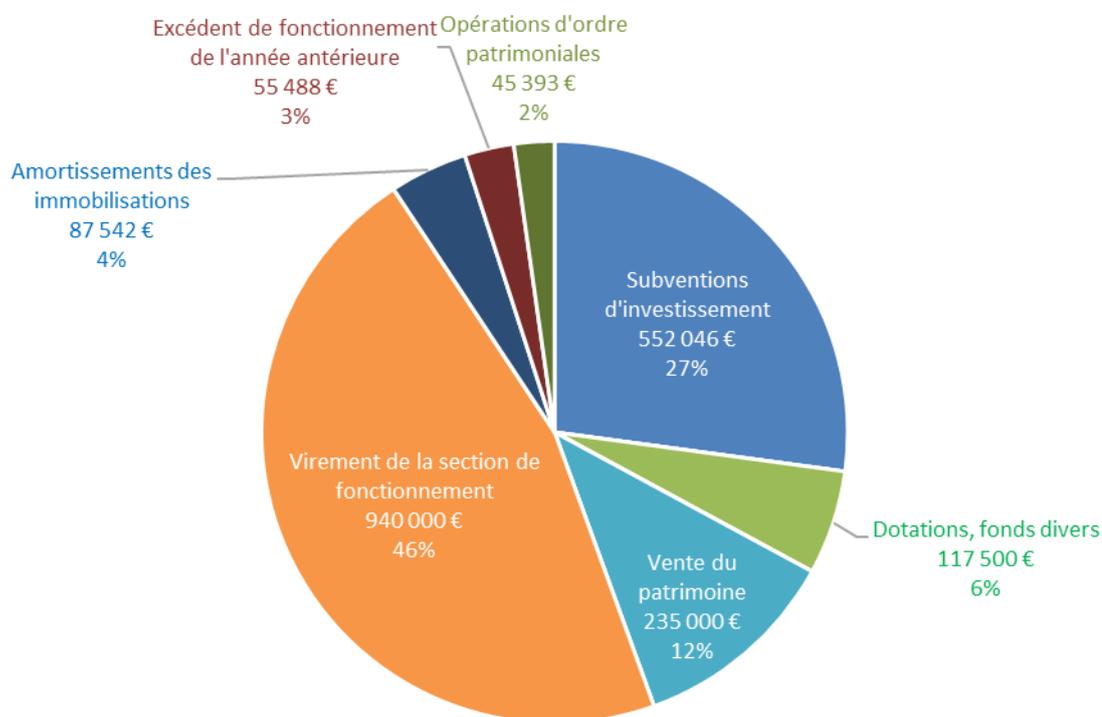
Il est envisagé de procéder au remboursement d'emprunts par anticipation afin d'augmenter la capacité d'autofinancement nette de la collectivité, en prévision des futurs travaux d'agrandissement de l'école élémentaire.

### ❖ Les recettes pour financer les investissements en 2023

Un virement de la section de fonctionnement de 940 000 € est prévu.

Par ailleurs, le programme d'investissement envisagé est susceptible d'engendrer le bénéfice de subventions d'un montant total de 552 046 €.

Le produit de la vente des parcelles cadastrées AH 240 – 242 et 245 situées Chemin des Fourneaux pour la réalisation de 25 logements collectifs sociaux et 315 m2 d'habitat inclusif est également inscrit au BP à hauteur de 235 000 €.



### Répartition des recettes de la section d'investissement

L'article L.2121-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.